



Disponible en ligne sur

ScienceDirect
www.sciencedirect.com

Elsevier Masson France

EM|consulte
www.em-consulte.com



VIE DE L'ACADÉMIE

Allocution inaugurale du Président pour l'année 2023

Monsieur Comte-Sponville,

madame la Présidente de l'Agence française de lutte contre le dopage,
monsieur le Président de la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives,
mesdames et messieurs les Présidents,
chères consœurs, chers confrères,
chère famille,
chers amis,
mesdames, messieurs,

Je vous présente mes vœux très chaleureux de bonne et heureuse année auxquels s'ajoutent, alors que la guerre gronde aux portes de l'Europe, des souhaits de paix.

Élu membre correspondant de cette Académie en 2006, puis membre titulaire en 2011, grâce aux conseils attentionnés du regretté professeur Pierre Delaveau, je n'imaginais pas alors me retrouver aujourd'hui devant vous avec le costume du Président. Au seuil de cette année 2023, accéder à cette fonction est pour moi un honneur que je dois à votre amitié et à votre confiance, mais c'est surtout une très lourde responsabilité dont je prends pleinement la mesure. Je souhaite vous exprimer ma profonde gratitude pour cette grande marque d'estime. Je me réjouis d'avoir inspiré à une majorité d'entre vous la considération dont ils m'honorent, je m'efforcerai de m'en montrer digne. En cet instant solennel, j'éprouve une intense émotion dans ce lieu grandiose, chargé d'histoire, qui a accueilli avant moi tant de prestigieux présidents. Plusieurs d'entre eux m'ont convaincu de faire acte de candidature et m'ont soutenu, je les en remercie.

Vous n'avez pas craint, pour la septième fois depuis 70 ans, d'honorer avec moi la pharmacie et, avec elle, pour la troisième fois la toxicologie, après les professeurs René Truhaut en 1991 et Claude Boudène en 2004. Je désire rendre hommage au Président Pierre Joly, qui m'a toujours chaleureusement éclairé de ses conseils pleins de sagesse

et d'amitié. Nous lui devons la création de la Fondation de l'Académie de médecine, qui contribue de manière très active au rayonnement de notre Compagnie.

Cette année est marquée par un renouvellement exceptionnel du Bureau de l'Académie, en raison de départs concomitants.

Le professeur Jean-François Allilaire, notre Secrétaire perpétuel, organisateur exceptionnel et travailleur infatigable mérite toute notre reconnaissance, notamment pour l'importance de l'œuvre qu'il a accomplie pendant ces huit années au service de notre institution, dans le contexte particulièrement difficile des trois dernières années due à la pandémie de Covid-19, au moment où celle-ci aurait risqué d'endormir durablement notre Compagnie. Je regrette aussi de ne plus travailler avec le professeur Pierre-François Plouin, secrétaire adjoint dont j'admire l'efficacité ni avec le professeur Jacques Rouëssé, trésorier dont j'ai apprécié la maîtrise comptable.

Ces trois départs s'accompagnent de la retraite de Madame Martine Besmier, solide pilier de notre institution, qui a accordé depuis quarante années un soutien permanent à tous les académiciens, alliant à une rigueur administrative une humeur toujours aimable en dépit des tâches multiples qu'elle assumait.

Je tiens également à rendre un hommage vibrant à notre Président 2022, le professeur Patrice Tran Ba Huy. Merci à toi Patrice pour cette collaboration efficace, sans nuages et pour les actions dont j'ai pu apprécier la finesse et la pondération ; sois assuré de ma profonde estime et de ma chaleureuse amitié. Je voudrais aussi me faire le porte-parole de notre Compagnie toute entière pour ta présidence aussi performante que courtoise.

Au cours de l'année écoulée, en position de vice-président j'ai pu observer attentivement le fonctionnement de notre Compagnie me permettant de mieux la comprendre afin de mieux la servir. J'ai ressenti une grande satisfaction à travailler en parfaite harmonie avec le Conseil d'administration dont j'ai particulièrement apprécié les fructueux échanges lors des séances du lundi. J'ai également eu le plaisir d'être accueilli avec gentillesse et bienveillance par les membres du comité de rédaction du Bulletin de l'Académie dirigé brillamment par le professeur Jean-Noël

Fliessinger, remarquablement secondé par Madame Sibylle du Chaffaut.

J'ai attentivement écouté chacun de nos confrères, en particulier lors de conversations amicales dans la salle des bustes avant les séances hebdomadaires, afin de pouvoir prendre la mesure de leurs aspirations. J'aime à rappeler les forces de notre Compagnie : constituée de membres élus par leurs pairs. Elle est d'une richesse exceptionnelle, par la notoriété et la diversité professionnelle de ses membres : médecins, chirurgiens, pharmaciens, vétérinaires, membres libres éminents, issus de toutes les universités françaises ainsi que ses membres étrangers résidant en de nombreux pays. Notre Académie n'ayant aucun lien de subordination est totalement indépendante.

La vice-présidente élue le 6 décembre dernier, madame la professeure Catherine Barthélémy, sera la première femme à présider notre Compagnie depuis sa création en 1820.

Avec le nouveau Secrétaire perpétuel, le professeur Christian Boitard, je suis certain qu'en parfaite cohésion, nous allons faire honneur à ceux qui nous ont fait confiance. J'attache la plus grande importance à une totale harmonie avec eux ainsi qu'avec le secrétaire adjoint, le conseil d'administration, sans oublier le secrétariat et les services techniques, dirigés avec beaucoup de professionnalisme par madame Hélène Pic, et l'excellente équipe de la bibliothèque conduite par monsieur Jérôme Van Wijland, ainsi que la communication efficace assurée par madame Virginie Gustin.

Chers membres, chers amis, sachez que je serai toujours à votre écoute pour recueillir vos souhaits et vos remarques. L'avis de l'Académie dans les différents modes d'activité médicale me paraît essentiel. Je tiendrai aussi le plus grand compte des conseils exprimés par la conférence des anciens Présidents, nos aînés, qui nous éclairent de leur sagesse et de leur expérience.

Après ces propos, permettez-moi d'exprimer mon amour et ma profonde reconnaissance à mon épouse Anne-Marie qui nous a donné deux beaux enfants, elle m'a accompagné et toujours soutenu pendant une carrière hospitalo-universitaire qui m'a très souvent tenu éloigné de notre domicile.

Je tiens aussi à exprimer ma reconnaissance et toute ma gratitude à mes maîtres. Le premier d'entre eux est le professeur Georges Broun, mon patron d'internat en biologie au CHU de Rouen, décédé en 2019 à l'âge de 91 ans, qui m'a tant appris. Alors que je suis parti au Havre comme jeune assistant, il avait accepté de me prodiguer ses précieux conseils, car unique biologiste, j'exerçais les fonctions de chef de service. C'était un homme exceptionnel, à la fois un grand visionnaire et un organisateur hors pair. Rappelons-nous qu'il a créé le corps des ingénieurs biomédicaux et qu'il fut le premier directeur de cette formation à l'Université de technologie de Compiègne en 1974, donnant naissance à ce corps de métier qui s'est depuis lors largement imposé dans nos hôpitaux.

Le second maître dont je veux honorer la mémoire est le professeur Fernand Pellerin, pharmacien-chef à l'hôpital d'Eaubonne, qui m'a dispensé avec chaleur et bienveillance ses conseils avisés. Nommé professeur de chimie analytique à Rouen, il fut mon enseignant à la faculté, plus tard mon

patron de thèse d'université, sous la présidence du professeur René Truhaut, présidant cette Académie en 1991. Le professeur Pellerin, décédé il y a tout juste 10 ans, est représenté aujourd'hui par Madame le docteur Nicole Pellerin, son épouse, qui nous fait l'honneur de sa présence, un grand merci chère Nicole.

Le troisième vibrant hommage que je souhaitais rendre est destiné à mon prédécesseur au Groupe hospitalier du Havre, le docteur Henri Pôté, médecin et pharmacien, licencié ès sciences, major à l'internat en pharmacie des hôpitaux de Paris en 1927. Il fut le brillant interne du professeur Bougault à La Charité. Il aimait à rappeler qu'à l'époque, il fallait 100 mL de sang pour doser le glucose, mais qu'il avait la chance d'être dans un laboratoire de pointe, le seul en France qui réalisait cette analyse en micro-méthode sur 50 mL de sang ! Cinquante mL soit 50 000 μ L, 50 000 fois plus que la prise d'essai actuelle de 1 μ L, quels progrès prodigieux ! Henri Pôté a ensuite quitté Paris pour créer le laboratoire de biochimie de l'hôpital du Havre en 1932. Unique biologiste du service étant souffrant en 1972 j'acceptais de le suppléer. À son retour, après plusieurs semaines de travail en commun, il me dit « *vous vous débrouillez très bien, je pars en retraite, restez* ». Voilà comment ce remplacement, prévu au départ pour 6 mois aura finalement duré 41 ans.

J'ai eu beaucoup de chance d'être nommé chef de service au Groupe Hospitalier du Havre au début de ma carrière professionnelle. J'ai vécu des collaborations riches et passionnantes avec des collègues de toutes disciplines. Je souhaite ne pas vous laisser avec ma vie, mon œuvre... mais je citerai quelques épisodes qui ont particulièrement marqué cette période. Les cardiologues me sollicitaient quotidiennement pour interpréter les profils enzymatiques lors des suspicions d'infarctus du myocarde. Il s'agissait de différencier les origines myocardique ou musculaire squelettique des élévations de l'activité des créatine phosphokinases, ce qui n'était pas toujours évident. Sachant que la proportion des isozymes de la créatine kinase est différente dans les deux catégories de muscles, il me semblait judicieux de doser en routine la fraction MB spécifique du myocarde. Je fus ainsi le premier biologiste en Europe à proposer dès 1974 ce dosage qui s'est avéré être le premier examen biologique spécifique de l'infarctus, supplanté depuis par le dosage de la troponine. Ce fut également grâce à ma participation régulière aux présentations de dossiers de pédiatrie, que j'ai pu mettre en évidence le premier cas français d'analbuminémie dont il n'existait que dix observations dans le monde. Dans le cadre de ma thèse d'université portant sur l'analyse des métaux par spectrométrie d'absorption atomique, grâce à la mise au point du difficile dosage du bismuth sanguin, j'ai pu rapporter les tous premiers cas d'encéphalopathie en collaboration avec mes collègues neurologues havrais et rouennais, ce qui m'a valu l'honneur de présenter une première lecture devant cette Académie le 9 mars 1976.

Après ces années, aussi intenses que passionnantes sur les plans professionnel et humain, au service des malades, j'ai été sollicité en 1986 par de nombreux confrères pour exercer pendant 5 ans les fonctions de Président de la Commission médicale d'établissement, siégeant aux côtés du regretté Antoine Rufenacht, maire du Havre, un grand homme aux

qualités immenses, dont je salue ici la mémoire. Ce fut une lourde tâche dans le plus important centre hospitalier français non universitaire avec ses 200 praticiens. Cette activité ne laissait que peu de place à la biologie. Pendant ce mandat, j'avais constaté que 30 % des lits de réanimation étaient alors occupés par des intoxications médicamenteuses. Les services d'urgence, de diverses spécialités ainsi que le centre antipoison régional étaient très demandeurs d'examen toxicologiques que les deux CHU de Rouen et de Caen n'assuraient pas. Aussi, à l'issue de ce mandat électif, j'ai créé et développé une plateforme régionale de toxicologie, qui a rapidement accueilli des prélèvements bien au-delà de la Normandie, certains venant même de l'étranger, prenant aussi en charge la toxicologie médico-légale des deux CHU voisins. À l'époque, nous étions parmi les tout premiers à disposer d'équipements analytiques de pointe parmi lesquels la spectrométrie de masse couplée tant à la chromatographie gazeuse qu'à la chromatographie liquide, ainsi que d'une des rares torches à plasma sur le territoire national. Grâce à cet équipement, nous avons développé la notion de « profil métallique » et élargi le champ des dosages de métaux dans tous les milieux biologiques. Cette torche à plasma nous a permis de rapporter le premier cas mondial de fibrose systémique néphrogénique, formalisé par le dosage du gadolinium en 2006. Le développement de cette plateforme de toxicologie analytique et son rayonnement m'ont valu d'être honoré par le prix de toxicologie Elisabeth Taub de notre Académie, en 2005. Ce qui m'a incité à me porter candidat à un poste de membre correspondant. Ce fut ensuite, après des nuits très courtes pendant six mois, le succès à l'agrégation qui m'a offert le bonheur d'enseigner la toxicologie hospitalière à la faculté de médecine et de pharmacie de Rouen.

Au cours des dernières décennies, les connaissances scientifiques ont évolué à pas de géant, contribuant ainsi au progrès médical. Nous avons connu des avancées majeures tant dans le domaine du diagnostic que dans celui de la thérapeutique. Plus récemment, l'intelligence artificielle et ses innombrables applications médicales, comme en témoigne le magnifique travail de notre confrère le professeur Bernard Nordlinger, engendrent des conséquences sur les métiers et les techniques, sur les outils, mais aussi sur l'enseignement et la société. En 5 ans, la quantité globale de connaissances produites et échangées à travers le monde a été multipliée par 7. Une véritable révolution est en cours, qui exige de faire prévaloir une vision éthique et responsable du développement de l'intelligence artificielle en santé. La commission éthique de notre Académie en a la charge, sous la direction du professeur Jacques Bringer. Nous sommes entrés dans l'ère du tout numérique, un monde connecté de plus en plus « *datavore* » avec ces « mégadonnées ». Ainsi est apparue en quelque sorte la notion de « médecin augmenté » grâce à cette gigantesque accumulation de données qui peuvent être interconnectées entre de puissants outils numériques. Il convient donc d'assurer la protection et la confidentialité des renseignements médicaux. Il est certain que l'on peut attendre de grands bouleversements et de nombreuses innovations de cette explosion numérique : médecine personnalisée, médecine de précision, recherche médicale. Mais comment concilier humanisme et intelligence artificielle à une époque où le colloque singulier médecin-patient

se réduit considérablement. Appliquée au développement de nouveaux médicaments, l'intelligence artificielle permet aussi de mieux prévoir et beaucoup plus vite que ne peut le faire l'Homme seul de nouvelles molécules, à l'activité pharmacologique plus précisément ciblée et présentant un rapport bénéfices/risques optimisé.

Dans le domaine de la génétique, les découvertes ont bousculé le pronostic de nombreuses maladies. Cette révolution génétique est à l'origine du développement de thérapies innovantes, comme la thérapie génique ou la thérapie cellulaire. Ce sont des progrès thérapeutiques majeurs qui permettront d'augmenter considérablement l'espérance de vie, voire de guérir certaines maladies.

Il était impossible d'aborder cette année 2023 sans évoquer la pandémie de Covid-19, ses victimes, ainsi que les leçons que nous devons en tirer. Dans le numéro du 14 décembre 2022 de la prestigieuse revue *Nature*, l'Organisation mondiale de la Santé avance le chiffre de 15 millions de décès, ce qui dépasse très largement toutes les estimations antérieures. Il est d'autant plus opportun de rappeler à cette occasion l'importance d'une seule santé humaine et animale, « *One health* », si chère à notre regretté Président Parodi. En 2021, il avait présidé une session consacrée à ce thème dans le cadre d'une réunion de la Fédération européenne des Académies de médecine. Une telle approche scientifique multidisciplinaire, pour une meilleure prévention, est d'une actualité brûlante. Nous devons être conscients que cette pandémie qui n'était pas la première, ne sera très vraisemblablement pas la dernière. Ainsi, parmi les plus meurtrières, à partir de 1340, la peste a rayé de la carte la moitié de la population européenne, puis en 1918-1919, la grippe espagnole a tué 40 millions de personnes, sans oublier le sida à partir des années 70 et ses 40 millions de morts. Notre histoire est émaillée de pandémies dont les vecteurs sont des animaux : chauves-souris, oiseaux, chimpanzés, canards sauvages, civettes, dromadaires, porcs, rats et j'en oublie certainement... La notion d'une seule santé humaine et animale s'impose à nous plus que jamais.

À l'évidence, nous traversons une épreuve difficile à l'occasion de cette pandémie de Covid-19 qui va bien au-delà de la crise de confiance dans la science comme l'affirmait le Président Charpentier dans son allocution pour l'année 2021, puisqu'il s'agit de comportements et d'attitudes anti-scientifiques. Comme l'argumentait de son côté le Président Mattei dans son discours introductif pour l'année 2020, ces attitudes anti-scientifiques sont bien sûr des oppositions déraisonnables aux faits scientifiques démontrés. Il avait alors tenu des propos prémonitoires de ce que nous allions affronter deux mois plus tard, avec ce nouveau virus, et très justement déclaré en 2021 que la vaccination est le paradigme de ces oppositions déraisonnables. Si une enquête d'août 2022, conduite par l'IFOP pour l'Institut polytechnique de Paris, révèle que 92 % de nos concitoyens ont une bonne image de la science, seulement 40 % considèrent que la science apporte à l'humanité plus de bien que de mal, tandis que 45 % d'entre eux jugent que les méfaits sont aussi importants que les bienfaits et 15 % estiment que le bilan est plutôt négatif. La diminution de la confiance dans la science se double manifestement d'une confusion entre les progrès scientifiques et la manière

dont ils sont utilisés. Ainsi pour 75 % des sujets interrogés la science serait instrumentalisée dans le débat public. Dans ce sondage, seulement 20 % d'entre eux estiment avoir une culture scientifique « satisfaisante » et ils sont près de 40 % à reconnaître avoir des lacunes. Ceci explique la faible adhésion de la population française à l'égard de la vaccination comme nous l'a rappelé récemment le professeur Didier Houssin. En effet, dans un rapport établi en 2018 pour la Commission européenne, visant à mesurer la perception que les vaccins sont sûrs et efficaces, il était constaté que la France, avec 70 % d'avis favorables, figurait dans le peloton de queue des pays de l'Union, loin du Portugal en tête avec 97 %, accompagné par les pays scandinaves. Selon une enquête mondiale portant sur 144 pays, publiée en 2019 par l'institut de sondage américain Gallup, 20 % des français estiment que les vaccins ne sont pas efficaces alors que 33 % croient qu'ils ne sont pas sûrs, ce qui fait de la France le pays le plus sceptique de tous, terrible constat au pays de Louis Pasteur, dont on a fêté le bicentenaire de la naissance le 27 décembre dernier. Comment peut-on balayer d'un revers de main l'apport déterminant de la vaccination de ce bienfaiteur universel qui aura sauvé des centaines de millions de vies et aura éradiqué de la planète de nombreuses maladies auparavant mortelles ?

Malheureusement les faits scientifiques démontrés ne trouvent pas l'adhésion souhaitée parmi un certain nombre de nos concitoyens, plus attirés par la théorie du complot que par la vérité scientifique. Même s'il s'agit d'une minorité, elle est active, elle est bruyante sur les réseaux sociaux ainsi que dans les médias. Elle est même surévaluée par ces médias et par les pouvoirs publics. Nous sommes confrontés à la même situation qu'avec le vaccin en ce qui concerne la perception du risque médicamenteux par le public comme l'ont exposé les professeurs Gilles Bouvenot, Pierre Le Coz et Yves Juillet dans leur récent rapport sur ce sujet. Ils affirment et je cite : « à quoi s'ajoutent des facteurs de distorsion tels que le préjugé naturaliste, le relativisme culturel et l'extension planétaire des réseaux sociaux qui répandent dans l'instantanéité de fausses informations plus virales et mieux mémorisées que les vraies, entravant la communication fondée sur les données de la science ».

Dans son livre récent « Retour vers l'obscurantisme », la physicienne Catherine Bréchnac explique comment la société contemporaine, notamment sur les réseaux sociaux, a réduit les vérités scientifiques au rang d'idées soumises au débat d'opinion et non plus à la controverse savante qui respecte un cadre et des méthodes bien définies. Elle décèle dans ce moment de crise, le retour d'une nouvelle forme d'obscurantisme.

Les manquements au raisonnement scientifique en général et en matière d'éducation à la santé en particulier, dont nous venons de faire état, trouvent leurs racines dans les insuffisances de sensibilisation aux sciences de la vie comme cela devrait être enseigné dès l'école, situation que l'Académie ne cesse de dénoncer et contre laquelle elle mène un combat permanent, au travers de plusieurs commissions et groupes de travail particulièrement actifs. Elle a d'ailleurs participé avec l'Académie des sciences et l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques à un colloque en 2022 intitulé « L'enseignement des sciences n'a pas l'importance nationale qu'il mérite ».

À plusieurs reprises, notre Académie a alerté les autorités sur l'importance de maintenir un niveau de biologie élevé. Il n'y a pas deux cultures, une fondée sur les humanités et l'autre structurée par la science. Grâce à une politique pédagogique ambitieuse, il s'agit donc de donner à tous les élèves le socle scientifique et technologique nécessaire qui constitue un objectif majeur et central de toute éducation. C'est dès l'école primaire que les enfants gagnent à être immergés dans cette vision raisonnée et intégrée du monde qui les entoure. Ces réflexions s'inscrivent dans un contexte inquiétant qui évalue dans tous les classements internationaux le recul français dans les acquis de l'enseignement, en particulier scientifique. On constate, chaque jour davantage, combien notre société souffre d'un manque de culture scientifique d'autant plus marqué que les populations sont plus défavorisées socialement. Il est capital qu'un « enseignement scientifique généraliste » soit dispensé. Ces manquements font malheureusement écho à la diffusion par les médias de fausses informations, voire de discours pseudo-scientifiques présentés comme rigoureux, relayés par la formidable caisse de résonance que constituent internet et les réseaux sociaux.

Ce fut par exemple le cas, il y a quelques semaines à l'occasion d'un documentaire sur les vaccins, diffusé sur une grande chaîne de télévision réputée pour son sérieux, qui, donnant la parole à des soi-disant « spécialistes » a colporté sur la vaccination en général de nombreuses contre-vérités dangereuses. Même si elles ont été rapidement dénoncées point par point, par de véritables spécialistes, le mal était fait. Un comble au pays de Pasteur.

Je n'ai pas besoin d'énumérer dans cette enceinte tous les bienfaits de la vaccination, mais par exemple concernant la Covid-19, elle a montré un effet bénéfique parfaitement mesurable sur l'espérance de vie. Ainsi, avant son introduction début 2021, la pandémie de Covid-19 a fait chuter l'espérance de vie. Dans les pays ayant eu un fort taux de vaccination, le potentiel de fin 2021 a pratiquement renoué avec celui qui prévalait fin 2019 avant la propagation du virus. Ainsi, grâce à la politique vaccinale mise en œuvre, la diminution de l'espérance de vie en France a été limitée à un mois pendant cette période. Cette réduction a été beaucoup plus importante dans les pays ayant connu une forte hésitation vaccinale telle la Bulgarie avec la perte de 43 mois d'espérance de vie, ou à un moindre degré la Grèce avec une perte de 9 mois.

J'aimerais à cette occasion rendre hommage à tous les professionnels exerçant en établissement de santé pour le lourd tribut qu'ils ont payé à l'occasion de cette pandémie avec plus de 150 000 infections par le SARS-Cov-2 entre mars 2020 et novembre 2022. Ce sont hélas 19 décès qui ont été enregistrés parmi eux au cours de cette période.

Je souhaite aussi évoquer le niveau de consommation des drogues chez nos adolescents : tabac, alcool, cannabis et nouvelles drogues de synthèse. L'adolescence constitue une période critique de la vie caractérisée par une vulnérabilité toute particulière, la maturation cérébrale ne s'achevant que vers l'âge de 25 ans. Aussi devons-nous tout mettre en œuvre pour la protéger. Les anomalies du développement pendant les phases clés de plasticité et de maturation cérébrales peuvent affecter la cognition, être à l'origine de

troubles psychotiques et induire des comportements addictifs, qui perdurent au-delà de la période de consommation de ces drogues. De plus, il a été récemment montré que leurs effets néfastes sont susceptibles d'atteindre la descendance des consommateurs. Ainsi, des sujets en âge de procréer, qui exposent leurs gamètes à l'alcool, au tabac, au cannabis, voire à d'autres drogues présentent une aptitude à transmettre à leurs enfants une plus grande vulnérabilité aux toxicomanies, par un mécanisme épigénétique qui modifie le niveau d'expression des gènes, sans toutefois modifier le génome. Il convient donc de réduire par tous les moyens à notre disposition la consommation d'alcool et de tabac et certainement pas de légaliser la consommation de cannabis récréatif, quand, dans le même temps, fin 2021, le ministère de la santé exprime pour objectif une génération zéro tabac en 2032. Alors que les français ont recommencé à fumer davantage en 2021, le 13 décembre dernier, le parlement néo-zélandais a adopté un texte pionnier en la matière, visant à mettre en œuvre l'interdiction totale du tabac. À partir de 2023, quiconque né après 2008 ne pourra plus acheter de produits à base de tabac et l'âge légal pour pouvoir fumer sera relevé chaque année.

Rappelons que dès 2006, l'Académie nationale de médecine, à l'initiative de la commission addictions et de son président, le regretté professeur Roger Nordmann, avait tiré la sonnette d'alarme en organisant une séance thématique et en publiant un ouvrage intitulé « Désamorcer le cannabis dès l'école ». Elle n'avait malheureusement pas été entendue. Treize ans plus tard, à l'initiative de la sous-commission addictions dans sa séance du 1^{er} octobre 2019, elle adopte un rapport qui insiste, comme en 2006, sur l'information et sur la prévention qui devraient faire l'objet de mesures prioritaires fortes dans le domaine de l'éducation à la santé. Dans ses attendus, afin de prévenir la consommation de drogues chez l'adolescent, l'Académie a recommandé :

- d'augmenter significativement les enseignements consacrés aux sciences de la vie et de la terre ;
- de promouvoir des actions collectives de sensibilisation sur les risques des drogues licites et illicites ;
- de maintenir l'interdiction du cannabis et de rendre dissuasif l'accès au tabac ;
- enfin de donner explicitement mission aux médecins scolaires dont le nombre doit être accru, avec le concours des infirmières des établissements scolaires et universitaires, d'assurer un repérage médical de consommation de produits addictifs chez l'adolescent afin de les orienter vers une prise en charge médicale adaptée.

Dans une démarche de prévention, majeure en matière de drogues qu'elles soient licites ou illicites, il convient donc d'alerter et de diffuser largement ces messages, dès le plus jeune âge, mais aussi de donner à nos jeunes les moyens de renforcer leurs compétences psychosociales. Si une réelle prise de conscience s'amorce et l'on ne peut que s'en féliciter, tout cela reste long et difficile à mettre en œuvre au plan éducatif, dans le pays champion d'Europe de la phobie scolaire.

Un autre sujet de préoccupation académique majeure concerne l'organisation des centres hospitalo-universitaires qui s'est progressivement éloignée de sa mission de recherche telle qu'initialement mise en œuvre par

l'ordonnance de 1958, avec une triple mission de soins, d'enseignement et de recherche. Le colloque qu'elle a organisé en septembre 2022, pour restaurer son efficacité a proposé :

- de mieux cibler les moyens vers une recherche de qualité et abonder des niveaux de crédits comparables à ceux de nos voisins européens ;
- de moderniser le statut hospitalo-universitaire pour restaurer son attractivité ;
- en matière de gouvernance, de remettre le CHU au cœur de l'Université et la recherche au cœur des CHU ;
- enfin de simplifier les mécanismes d'aide à l'innovation.

L'épidémie de Covid-19 a révélé non seulement une crise de confiance dans la science, mais elle a aussi mis en lumière de manière très brutale les difficultés auxquelles sont confrontés nos hôpitaux. Il semble que face à une telle situation, l'éthique doit éclairer nos réflexions. Des signes encourageants se font jour avec un début de prise en compte de la dimension éthique dans ce contexte perturbé. Ainsi, en octobre 2022, la Haute Autorité de santé a intégré l'éthique dans son nouveau référentiel de certification des établissements de santé qui sera applicable à partir des visites de ce mois de janvier.

De son côté, le Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé dans son avis de novembre 2022 intitulé « *repenser le système de soins sur un fondement éthique. Leçons de la crise sanitaire et hospitalière, diagnostic et perspectives* » place également l'éthique au cœur de sa réflexion. Il analyse la manière dont la pandémie de Covid-19 a contribué à révéler une détresse morale de l'hôpital public et la souffrance de ses personnels. Il constate la persistance, voire l'aggravation, de certaines inégalités en matière de santé et la défiance de la population. Cet avis est centré principalement sur la situation tendue de l'hôpital public qui est le symptôme le plus saillant de la crise du système de soins. Le Comité d'éthique qui a fait du système de soins et de la santé publique, un thème de réflexion prioritaire, a décidé de consacrer de futurs travaux aux autres secteurs et en particulier aux établissements médico-sociaux mais aussi à la prévention de la santé, car il conviendra de manière très urgente de combler le retard tout à fait considérable, mais néanmoins évident, que nous avons pris dans ce domaine a-t-il affirmé.

Ce besoin de revenir aux sources de la pensée m'a amené à solliciter pour cette séance de rentrée monsieur André Comte-Sponville qui nous fait l'honneur de cette conférence : « *Du salut à la santé—Sur la place de la médecine dans notre société* », un grand merci à vous monsieur.

Au terme de cette allocution, j'exprime à chacune et à chacun d'entre vous, avec mes remerciements pour votre attention, mes sentiments amicaux, vous donnant l'assurance de mon souci de consensus et de mon entier dévouement à notre Compagnie.

Président de l'Académie nationale de médecine en 2023
J.-P. Goullé

Académie nationale de médecine, 16, rue Bonaparte,
75006 Paris, France
Adresse e-mail : jean-pierre.goulle@univ-rouen.fr

Disponible sur Internet le 18 janvier 2023